

ARRETE MUNICIPAL
n° 2024 - 31
Réglementation de la circulation sur l'impasse des Annonciades (V.C. 23)
Travaux de remplacement d'appui(s) télécom Orange

Le Maire de la Commune de SALES ;

VU l'article L 141-2 du Code de la Voirie Routière ;

VU l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

VU la demande de l'entreprise CIRCET du 11 avril 2024 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur l'impasse des Annonciades (V.C. 23) durant les travaux de remplacement d'appui(s) télécom Orange, afin d'assurer la sécurité des usagers de cette voie et du personnel de l'entreprise ;

CONSIDERANT que son intervention pourrait provoquer, du fait de son emplacement, des perturbations dans la circulation des véhicules,

ARRETE

Article 1 :

Un jour durant la période du lundi 22 avril au vendredi 17 mai 2024, la circulation sera **PERTURBEE** sur l'impasse des Annonciades (V.C. 23) durant les travaux de remplacement d'appui(s) télécom Orange .

Article 2 :

La signalisation nécessaire sera assurée par l'entreprise CIRCET, chargée des travaux.

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Entreprise CIRCET (chez Sogelink 69134 DARDILLY) – circet-cab4782-d@demat.sogelink.com

SALES, le 18 avril 2024

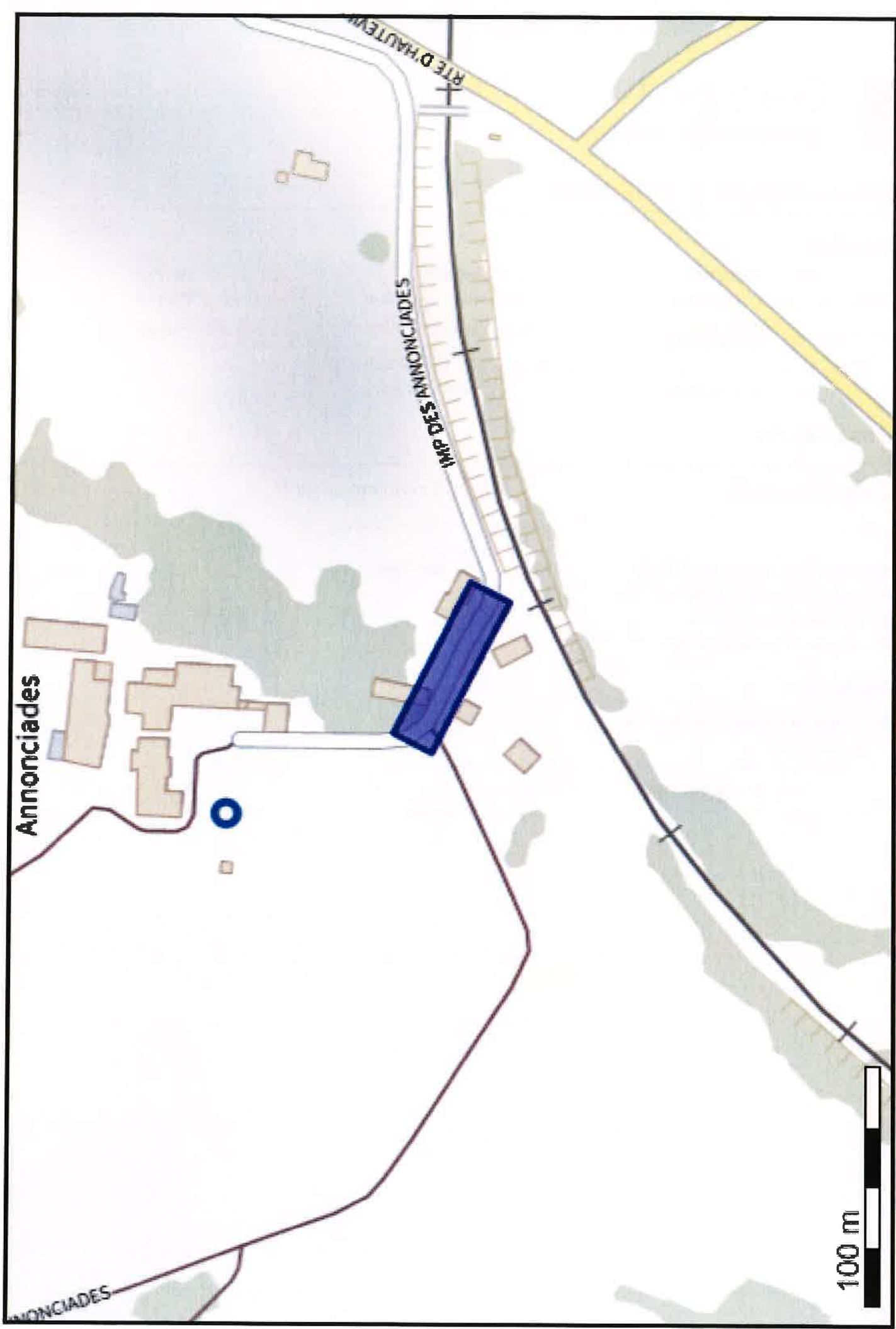


Jean-Luc FALGUERE
Maire-Adjoint,

Responsable Voirie – Travaux extérieurs

Copies :

- Gendarmerie de Rumilly - cob.rumilly@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Pompiers de Rumilly - rumilly.prevision@sdis74.fr ; rumilly.chef@sdis74.fr
- Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie – contact@rumilly-terredesavoie.fr
- Anthony AVRILLON – anthony.avrillon@mairie-sales.fr



Annonciades

ANNONCIADES

IMP DES ANNONCIADES

RTE D'HAUTEVILLE

100 m

(45.895865 5.963625);(45.895829 5.963728);(45.895972 5.963833);(45.896224 5.963120);(45.896260 5.963017);(45.896117 5.962913);(45.895865 5.963625);